

Le mouvement Partage créé par Maurice Pagat et Le Pacte civique

Le pacte civique est un petit livre bleu édité en janvier 2012 par les éditions « Chronique sociale » à Lyon. Il coûte la modique somme de 5 euros mais sa valeur réelle, nous allons le voir, est tellement supérieure qu'elle ne s'évalue pas en euros !

Le pacte civique est signé par un « collectif » constitué de personnalités nombreuses et représentatives mais il est largement inspiré de la pensée de Jean-Baptiste de Foucauld et en particulier de son dernier livre « L'abondance frugale » publié chez Odile Jacob en avril 2010.

Le propos du pacte civique, sans être très nouveau, ne manque pas d'ambition : inventer un futur désirable pour tous.

Par contre la méthode est vraiment novatrice. L'originalité de la démarche de ce collectif, en s'inspirant de l'appel lancé dans « L'abondance frugale », c'est qu'au lieu de produire seulement des propositions de réformes, censées améliorer « le futur pour qu'il soit désirable pour tous » comme le font généralement les mouvements politiques ou sociaux, le collectif auteur de ce pacte nous propose un ensemble d'engagements à la fois personnels et collectifs. Les auteurs du Pacte civique partent donc

du principe que pour oser proposer des changements dans la société qui nous entoure et pour prétendre l'améliorer il faut, dans la même démarche, être prêt à se changer soi-même et à s'améliorer dans les mêmes proportions.

Précisément trente-deux engagements ont été consignés qui se présentent comme des projets cohérents, personnels et collectifs et qui tous s'inspirent des quatre fondements de l'éthique du pacte civique : créativité, sobriété, justice et fraternité.

Partage se joint à cette belle initiative et s'y engage. « Le futur désirable » pour nous, à Partage, c'est la suppression du chômage d'exclusion sociale et de la précarité à long terme qui détruit les personnes et par conséquent blesse la société. Mais ce progrès ne se fera pas seulement en inventant de nouvelles règles ou de nouvelles lois. Les lois les plus généreuses n'auront pas l'effet escompté si elles ne sont pas inspirées par un progrès partagé collectivement et personnellement par le plus grand nombre.

Patrick VALENTIN
Président de Partage

3 engagements du Pacte civique

Engagement 10

Dans les entreprises, donner au respect des personnes une importance au moins égale au souci de rentabilité, réduire l'échelle des revenus et renforcer la responsabilité sociale et environnementale dans le cadre d'une gouvernance élargie.

- S'opposer aux licenciements qui ont pour seul objectif d'accroître les dividendes ou d'améliorer les cours de bourse. Réduire l'échelle des revenus avec l'objectif de la ramener à un niveau raisonnable.
- Lier une partie substantielle de la part variable de la rémunération des managers à la mise en œuvre de la Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise
- Prendre sa part dans la lutte contre les exclusions par l'embauche et la formation de chômeurs de longue durée et de jeunes peu qualifiés.

Engagement 21

Affecter une part des crédits des politiques publiques à l'expression et à l'organisation des citoyens, notamment les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux.

- Donner des moyens aux organisations de chômeurs et aux associations de solidarité pour les aider à s'organiser et à prendre part dans de bonnes conditions au débat public, notamment en les faisant participer aux instances de délibération nationales (Conseil économique, social et environnemental), régionales (Conseils économiques et sociaux de région) et spécialisées (Pôles emploi).

4 impératifs communs

- créativité
- sobriété
- justice
- fraternité

Engagement 24

Faire de l'emploi de qualité pour toutes et tous et à temps choisi une priorité nationale réelle et partagée.

- Organiser un « Grenelle » du retour au plein-emploi.
- Afin d'étendre l'assurance-chômage aux chômeurs non indemnisés et de doter Pôle-emploi des moyens dont il a besoin, faire contribuer les trois fonctions publiques à l'assurance chômage au titre de la solidarité, universaliser le régime de l'assurance-chômage.

